

de la crise commerciale et du chômage industriel qui en étaient la suite. Aussi propose-t-il l'établissement d'une banque d'état, prêtant des capitaux moyennant un intérêt de 3 pour %, Ces avances seraient faites aux particuliers avec des billets de banque. Mais quelles garanties donnerait-on aux porteurs, que ces billets seraient payés ? En d'autres termes, sur quoi seraient-ils *gagés* ? Le voici : l'emprunteur ne recevrait une avance de la banque, qu'à la condition de déposer, d'abord, en nantissement, une valeur, une marchandise expertisée, vérifiée et constatée supérieure à la somme empruntée. Chaque billet émis serait ainsi garanti par l'existence de valeurs réelles. Il offrirait donc toute sécurité au public, et il circulerait comme numéraire. Dans ce système, on le voit, le crédit, au lieu de précéder la valeur, se bornerait à la suivre. Chaque billet serait *gagé* par une valeur effectuée, et non par une valeur future. Cela est contraire aux idées que soulève ordinairement le mot de *crédit*; et cette réforme ressemble beaucoup à une suppression. L'auteur a tranché la difficulté, il ne l'a pas résolue.

Sans doute, avec de telles précautions, il ne pourrait plus y avoir de risques à courir, on ne craindrait pas l'avilissement des billets, il n'y aurait plus excès de crédit, surabondance de valeurs *non-gagées*; on ne craindrait plus ces crises, résultat du passage subit d'une confiance aveugle dans le succès de toutes les spéculations à une défiance absolue de toutes les valeurs publiques ou privées, au prix que la banque mettrait au crédit qu'elle pourrait donner, peu de gens seraient tentés d'en abuser. Mais, en vérité, cette banque n'aurait plus rien de commun avec une institution de crédit. Elle ressemblerait plutôt à un mont-de-piété sur une vaste échelle. Une banque qui n'inspirerait de confiance au public, qu'à la condition d'avoir, pour garantir ses billets, des valeurs matérielles supérieures à ses émissions, et qui ne ferait d'avance à un particulier que sous la forme de *prêt surgage*, ne nous paraît pas une innovation heureuse, et ne constituerait pas un progrès dans l'ordre financier. Les institutions de crédit des États-Unis, et celles d'Écosse, ont dépassé de bien loin ses combinaisons arriérées.

Nous savons bien qu'aujourd'hui la banque, en comptant des lettres de change à trois signatures, n'accorde de confiance à ces trois signatures, qu'en raison de leur solvabilité actuelle, basée sur une richesse réalisée ; mais enfin elle n'exige pas le dépôt préalable d'une marchandise mesurée, pesée, vérifiée. La moralité, la considération, la personne sont comptées pour quelque chose.

Cette idée reçut un commencement d'exécution, après la révolution de Février, mais dans des proportions restreintes, pour des intérêts spéciaux, et en faveur d'industries déterminées. Sous la forme des sous-comptoirs du comptoir national d'escompte, elle rendit des services réels à beaucoup de producteurs qui y trouvèrent un moyen de réaliser une partie du prix des marchandises dont ils ne pouvaient se défaire. C'était un palliatif utile. En faire un système, c'est en détruire l'utilité par l'excès.

Il est évident que l'auteur a été trop influencé par la perturbation commerciale dont il a été le témoin. Sous cette préoccupation douloureuse, ce qui était accidentel, lui a paru définitif. Il a écrit son livre à la hâte, comme on écrivait alors ; il a improvisé sa réforme du crédit, comme on improvisait toute chose. Nous ne voulons